



# Contrat d'engagement « Volailles »

Période du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021

« Les Colibris d'AndréSy »

## Parties contractantes

Le présent contrat est passé entre : « **SAS Les Ilots de Morhier** » représentée par Monsieur Cédric Quintin.

Demeurant : Chemin rural du Haut Bourray - Lieu dit Les Ilots - 28130 Villiers Le

Morhier.

Ci-après dénommé le producteur, d'une part et :

M., Mme, .....

Mlle\* .....

Demeurant : .....

.....

Tel. .... Mobile : .....

.....

Courriel : .....

.....

Ci-après dénommé le consomm'acteur, d'autre part.

\* Rayez la mention inutile

## Contenu du contrat

Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour l'approvisionnement de pièces de poulet à la découpe ou de poulet entier bio suivant le planning. Les volailles sont élevées dans l'Eure-et-Loir à Villiers Le Morhier. La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est faite en accord entre d'une part le producteur et d'autre part les consomm'acteurs associés au sein de l'Association les Colibris d'AndréSy.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la **charte des AMAP**, à savoir:

### 1. Engagements pour l'adhérent de l'association:

- Pré financer la production

### 2. Engagements du producteur:

- Donner régulièrement des nouvelles de l'exploitation,
- Livrer mensuellement des volailles, produites sur son exploitation suivant le cahier des charges AB de l'agriculture biologique,
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

### 3. Engagements communs:

- Partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité (maladies, etc.),
- Participer aux réunions de bilan de fin de saison (assemblée générale 1 fois par an).

## Termes du contrat

Ce contrat entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et prend fin le 20 septembre 2021, avec un total de 10 livraisons qui respecteront le calendrier des distributions figurant en annexe de ce contrat défini entre le producteur et l'association Les Colibris d'AndréSy.

## Prix des produits à la découpe

Les pièces de poulets emballées sous vide comprennent les blancs de poulets au prix de 32.64 euros / kg avec un poids moyen entre 350 g et 450 g, les cuisses de poulets au prix de 18.36 euros / kg avec un poids moyen entre 750 g et 850 g, les ailes de poulets au prix de 12.24 euros / kg avec un poids moyen entre 475 g et 550 g. **En fin de contrat, un ajustement se fera en fonction du poids réel des pièces livrées.** Alternance de distribution des pièces selon le calendrier ci-dessous.

## Prix des volailles entières

Le prix de 10,20 euros / kg avec un poids moyen de 1,9kg (sans abats) soit 19,38 euros le poulet sans abats et 2,1kg (avec abats) soit 21,42 euros le poulet avec abats. En fin de contrat un ajustement sera fait en fonction du poids réel des poulets livrés.

## Organisation des distributions

Les distributions ont lieu le jeudi à ANDRESY (Yvelines) au 8 rue LEPIC, excepté les jours fériés et selon la périodicité indiquée dans le planning des livraisons figurant en annexe de ce contrat. Les distributions commencent à 18H15 et prennent fin à 19H30.

Le consomm'acteur s'engage à venir chercher ses produits de volailles les jeudis selon le calendrier de distribution en annexe de ce contrat sur le lieu de distribution. Il est impossible de rembourser une commande non retirée. En cas d'impossibilité, il appartient donc au consomm'acteur de faire retirer sa commande par un tiers dont il aura signalé l'identité au coordinateur de distribution via un message ou par téléphone le jour même.

# Contrat d'engagement « Volailles »

Période du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021

« Les Colibris d'Andrésy »

Dans le cas contraire, en cas d'oubli par exemple, la commande est partagée entre les présents ou donnée à une association caritative.

**Abonnement et Mode de paiement VOLAILLES DECOUPE,**  
vous pouvez choisir le type d'alternance A, B, C,D,E ou laisser le producteur choisir (cocher la bonne case)

Dates de Livraison	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	L8	L9	L 10	Prix total	
A	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	122,40 €	1 chèque de 122.40 euros ou 2 chèques de 61.20 euros <b>Règlement à l'ordre de</b> « Les Ilots de Morhier » Encaissements : Octobre 2020 et février 2021
B	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	122,40 €	
C	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	122,40 €	
D	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	122,40 €	
E	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	Cuisses	Blancs	Cuisses	Ailes	Blancs	122,40 €	
Choix prod											1224.40€	Idem

**Abonnement et Mode de paiement VOLAILLES ENTIERES**

Cocher ici	Quantité	Total contrat	TOTAL En Euros	Règlement à l'ordre de « Les Ilots de Morhier » Encaissements : Octobre / Décembre Février / avril
	1 sans abats	11	213.20	2 chèques de 106.6 euros Ou 4 chèques de 53.3 euros
	2 sans abats	22	426.40	2 chèques de 213.2 euros Ou 4 chèques de 106.6 euros
	1 avec abats	11	235.60	2 chèques de 117.8 euros Ou 4 chèques de 58.9 euros
	2 avec abats	22	471.2	2 chèques de 235.6 euros Ou 4 chèques de 117.8 euros

**Chèque(s) à l'ordre : les ilots de Morhier**

Numero du cheque	Montant

## Engagement des parties

Le consommateur:

Je soussigné(e), .....,  
déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte d'AMAP IDF et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur.

Signature:

Date:

Le producteur:

Je soussigné, Monsieur Cédric Quintin, déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect de la charte AMAP IDF et confirmons notre engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

Signature :

Date:

Original Producteur

